



FDSEA du Finistère – 5 allée Sully – 29322 QUIMPER Cedex

Tél. 02 98 64 02 20 – fax. 02 98 95 17 47

[www.fdsea29.fr](http://www.fdsea29.fr)

---

## **Une rentrée syndicale sur le pied de guerre pour la FDSEA du Finistère !**

Quimper, le 24 août 2009

### **Intervenants :**

- ✓ Thierry MERRET, Président
- ✓ André QUENET, Secrétaire Général et Président de la section avicole
- ✓ François PLOUGASTEL, Président de la section laitière
- ✓ Philippe QUILLON, Président de la section légumes
- ✓ Emile RIOU, Président de la section porcine

***Le désarroi est palpable dans les campagnes finistériennes. La quasi-totalité des productions du département est en crise !***

***De mémoire d'anciens exploitants, il faut revenir à 1967 pour trouver un contexte agricole aussi désastreux.***

Au-delà du moral en berne lié à une conjoncture exécrationnelle, **l'absence de perspectives décourage de nombreux producteurs.**

En effet, les décisions de la Commission Européenne, comme celles de l'Organisation Mondiale du Commerce, conduisent à la dérégulation et au démantèlement des outils des organisations de marché. Des outils que la France, puis l'Europe, avaient patiemment mis en place au cours d'un demi-siècle, au travers de la politique agricole commune (PAC).

Les distorsions de concurrence, toujours plus nombreuses qu'elles soient d'ordre sanitaire, environnemental, social ou fiscal, compromettent la compétitivité de nos exploitations, et ce, malgré le professionnalisme, la technicité et la persévérance des agriculteurs.

C'est bien grâce à l'importance du secteur agricole et agroalimentaire dans l'économie finistérienne que les effets de la crise financière ont été limités dans notre département. Mais le résultat est amer pour nos agriculteurs, à bout moralement et financièrement. Avec eux, c'est la pérennité de nombreux emplois agricoles (8500 ETP<sup>1</sup>) et de l'industrie agroalimentaire qui est très fortement compromise.

L'agriculture bretonne et finistérienne est aujourd'hui à un tournant historique !

La FDSEA interpelle et met en garde l'État, les coopératives, les industriels privés, les commerçants, les banques, les consommateurs... **Une révolution agricole est en cours ! Tous auront des choix déterminants à faire !**

La future Loi de Modernisation de l'Agriculture (LMA) doit être l'occasion de permettre à une nouvelle politique agricole de voir le jour, et à la France de la porter au niveau de l'Union Européenne.

---

<sup>1</sup> ETP : Equivalent Temps Plein

## **Un démantèlement des politiques agricoles, une dérégulation des marchés !**

---

Pendant de nombreuses années, l'agriculture a bénéficié d'une certaine protection face au mouvement de libéralisation du commerce international. La Politique Agricole Commune (PAC) a largement contribué à protéger les marchés agricoles européens de la concurrence internationale. **Cependant, il faut bien constater que le statut spécifique de l'agriculture dans le commerce mondial s'amointrit rapidement !**

### **La négociation du volet agricole à l'OMC : une inéluctable dérégulation des marchés**

Avant l'Uruguay Round, l'agriculture restait en dehors des négociations commerciales internationales. Les États-Unis ont fait pression pour faire intégrer les produits agricoles dans les discussions de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), afin d'obtenir la suppression de la Politique Agricole Commune Européenne.

Le cycle de Doha a été lancé en 2001 dans le but de rendre la libéralisation des échanges plus profitable aux pays du Sud. Malgré l'échec de la Conférence de Cancún et les dissensions (internes à l'Union Européenne et interne à l'OMC), les membres sont parvenus à des engagements sur certains points à Hong-Kong, en 2004 qui impactent directement le maillon de la production :

- réduction des soutiens internes,
- suppression des subventions à l'exportation,
- réduction des barrières tarifaires et non tarifaires pour faciliter l'accès au marché.

En 2007, la crise alimentaire frappe de nombreux pays. Le monde comprend que la sécurité alimentaire n'est pas acquise. En cherchant à préserver leur modèle agricole et alimentaire, l'Inde et les États-Unis mettent en œuvre des mesures de protectionnisme non compatibles avec les règles de l'OMC. Les négociations de Genève du cycle de Doha échouent à une nouvelle reprise, et ce, malgré les concessions de l'Union Européenne.

**L'introduction des produits agricoles dans le cycle des négociations du commerce international est une grave erreur. Malgré les politiques protectionnistes des autres puissances, l'obstination de l'Union Européenne à concéder toujours plus dans le domaine des échanges agricoles compromet un des principes fondateurs de l'Union : l'indépendance alimentaire.**

### **Le désengagement progressif de l'Union Européenne**

Les principales réformes de la PAC adoptées en 2003 constituent les changements les plus fondamentaux apportés à la PAC depuis sa création, en 1958.

Même si en apparence les outils de gestion des marchés sont conservés pour la plupart, **l'Accord de Luxembourg initie la dégradation des Organisations Communes de Marché (OCM)**. Cela se traduit par le démantèlement progressif des outils de gestion de marché : une diminution du niveau de l'intervention, une préparation à la fin des quotas (par une augmentation progressive des volumes, dès 2006).

**En 2008, le bilan de santé de la PAC balaye définitivement les derniers outils de gestion de marché.** La Commission impose aux États membres d'uniformiser leur soutien en augmentant le niveau du découplage des aides. Elle supprime les derniers outils de gestion de l'offre (jachère, quotas laitiers, intervention...), malgré la multiplication des secteurs agricoles en crise.

**En contrepartie du démantèlement des outils de gestion de marché, l'Europe propose des outils de gestion de crise.** L'activation des restitutions aux exportations en viande porcine (outils de gestion de crise dans ce secteur) permettrait de gommer les effets d'une parité euro/dollar défavorable aux exportations européennes. Mais, malgré la détresse de ses producteurs, l'Allemagne nie avoir besoin de cet outil. Les entreprises allemandes profitent de leur avantage concurrentiel par rapport aux bassins bretons, grâce au coût plus faible de la main-d'œuvre (Directive Bolkestein). **Une guerre de bassin de production se joue au sein même de l'Union.**

**N'est-il pas plus facile de prévenir que de guérir ?**

### **La crise financière a-t-elle permis de retenir une leçon ?**

Les mesures prises pour éviter les banqueroutes des organismes financiers par les États coûtent très cher aux contribuables !

Aussi, en prenant conscience de l'origine de la crise financière, tous les chefs d'État ont parlé de la moralisation du capitalisme, de la nécessité de « refonder », de redéfinir des règles.

**L'exemple de la crise financière donne raison au monde agricole, lorsqu'il clame avoir besoin d'outils de gestion de marché, car plus efficaces et moins onéreux que des outils de gestion de crise. Il apparaît que malheureusement la leçon n'a pas été retenue.**

En effet, la Commission Européenne maintient sa position en dépit du bon sens. Pourtant, les conflits politiques, les aléas climatiques, les accidents sanitaires, la diminution de la surface arable par habitant, une consommation accrue du foncier liée au développement de l'urbanisme et des cultures énergétiques ainsi que la spéculation sont autant d'éléments qui font varier le rapport entre l'offre et la demande. Ces éléments provoquent la fluctuation des prix des produits alimentaires et donc celle du revenu des agriculteurs.

**Force est de constater que nos élus nationaux et européens sont loin de mesurer les conséquences de cette dérégulation qui pourrait conduire à une instabilité sociale. Nous avons besoin d'une politique agricole commune, avec une préférence communautaire renouvelée et de véritables instruments de gestion des marchés.**

## Les effets de la dérégulation et des distorsions de concurrence

Le démantèlement des outils de gestion de marché explique en grande partie la conjoncture catastrophique vécue actuellement par l'ensemble des producteurs.

Des distorsions de concurrence très pénalisantes sont induites par l'absence de politiques sociale, fiscale et environnementale au niveau communautaire. Elles sont sources d'iniquités entre les producteurs européens, et en période de crise, elles handicapent, encore plus lourdement, les agriculteurs français.

Des prix à la production totalement déconnectés des prix de revient plongent tous les paysans dans des difficultés financières et humaines !

Cette situation n'est plus vivable. L'État doit prendre ses responsabilités et compenser les préjudices subis !

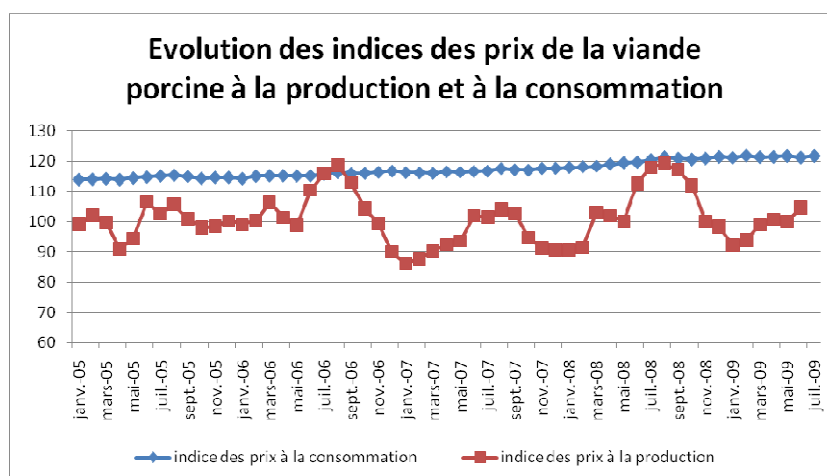
### Porcs : des baisses non justifiées

Depuis l'été 2007, les producteurs de porcs font face à une succession de crises (la hausse des charges, les conséquences de la crise financière sur la solvabilité et la demande des pays importateurs puis la grippe A/H<sub>1</sub>N<sub>1</sub>) qui compromet la pérennité de la filière.

Deux ans que les producteurs de porcs subissent une crise sans précédent, tant en durée, qu'en amplitude !

Plus de 400 millions d'euros de pertes pour la ferme porcine de l'Ouest ! Quels sont les autres maillons de la filière à avoir perdu de l'argent ? Au pire, ils ont équilibré leur compte !

La FDSEA n'ignore en rien les difficultés du marché de la viande de porc dans l'Union Européenne. Mais, au mois d'août 2009, un prix moyen du porc à 1,21 €/kg est incompréhensible et intolérable. **Depuis plus d'un mois, les abatteurs imposent des baisses au Marché du Porc Breton, sans véritables raisons.** Ce comportement est dramatique, car ces baisses sont concédées immédiatement à la grande distribution (Rapport Besson, décembre 2008, fixation des prix alimentaires).



Base 100 : 1997 - Source : Insee

Quelques centimes de plus aux producteurs n'impactent en rien le prix aux consommateurs. Par contre, au sein de chaque exploitation, ces centimes auraient favorisé une légère amélioration de la trésorerie. **La FDSEA déplore l'incapacité d'un aval restructuré à mieux valoriser leur production sur le marché intérieur !**

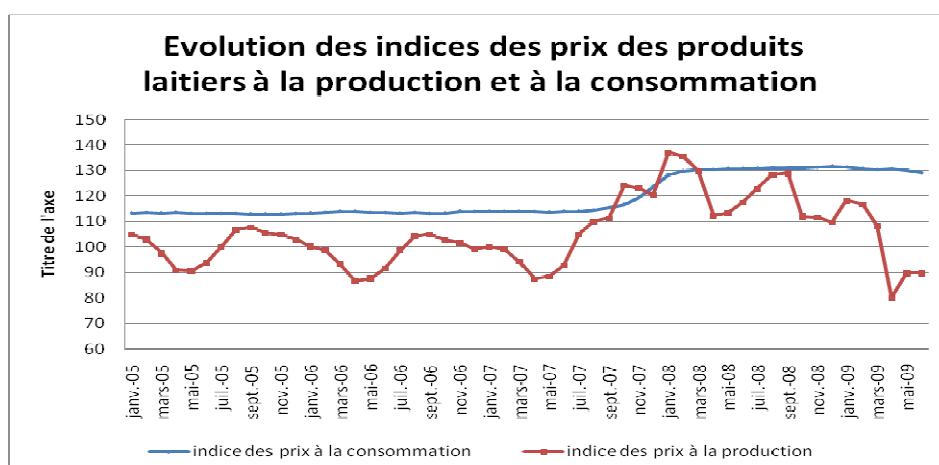
Au début de la crise, la profession avait obtenu la mise en œuvre des restitutions aux exportations et du stockage privé. Ces outils, indispensables pour gommer les effets d'un euro fort face au dollar américain, ont été arrêtés trop rapidement par le comité de gestion de l'Union Européenne. **C'est pourquoi la FDSEA ne cesse de réclamer la réactivation des restitutions aux exportations.**

## Lait : une crise à multiples facettes

### Le respect des accords

La perte des producteurs de lait en Bretagne est estimée à plus de 375 millions d'euros, dont 85 millions d'euros pour les producteurs finistériens, en 2009.

La FDSEA demande aux entreprises de prendre leur responsabilité et d'être solidaire avec les producteurs. Prendre les producteurs comme la variable d'ajustement sera intolérable !



Produits laitiers (lait et crème) – Source Insee

**Compte tenu de l'incapacité d'un aval restructuré à mieux valoriser la production laitière sur le marché intérieur, la FDSEA n'acceptera pas une révision à la baisse de l'accord sur le prix du lait dans ces conditions !**

### La crise laitière et la dérégulation des marchés

0,5 % d'excédent de lait sur les marchés mondiaux ont provoqué une crise sans précédent. Le désengagement des pouvoirs publics dans les instruments de régulation du secteur laitier, tant sur les prix que sur les volumes des outils d'intervention, est largement responsable de la gravité de cette crise.

Ce désengagement engendre au moins deux conséquences négatives pour les éleveurs :

- d'une part, il introduit une très grande volatilité des prix,
- d'autre part, il sème le germe d'un déséquilibre grandissant dans les relations entre producteurs et transformateurs.

### **Des réactions différentes selon les pays**

Les réponses des producteurs à la crise selon les pays sont différentes. Globalement, les producteurs français ont été mieux payés au sein de l'Union Européenne et pourtant ils sont les seuls à avoir réellement réduit la collecte. Depuis de nombreuses années, la France ne produit pas son quota, pour la campagne 2008/2009 la sous réalisation a atteint 5 %. En outre, 86 % de l'évolution de la sous réalisation européenne est française !

**La FDSEA demande l'équité de traitement des producteurs de lait en Europe. La FDSEA exige que la gestion française des dépassements de quota individuel soit appliquée à l'ensemble des producteurs européens.**

**La FDSEA refuse que les producteurs de lait français, et plus particulièrement bretons soient la variable d'ajustement des marchés laitiers européens.**

### **La transparence sur l'origine des produits**

Depuis la hausse des prix des produits laitiers en 2007, les industriels ont changé de stratégie en utilisant de la matière grasse végétale, dans certains produits élaborés tels que les pizzas. Ils appellent cela du fromage analogue. Quelle usurpation ! C'est tout simplement scandaleux. Ils trompent non seulement le consommateur, mais surtout ils pénalisent la filière laitière.

**La FDSEA dénonce ces pratiques et exige de l'État la mise en place d'une législation qui nous protège de ces dérives !**

### **L'organisation des producteurs, une solution pour reprendre du pouvoir au sein de la filière**

Dans un tel contexte, les producteurs doivent se prendre en main. **La FDSEA est là pour les accompagner de façon responsable.**

**La constitution d'une force vive économique, purement amont, doit se concrétiser en rassemblant les producteurs au sein d'Organisations de Producteurs.** Les différentes organisations pourront se réunir au sein d'une Association d'Organisations de Producteurs, dont la mission principale serait une gestion collective des volumes, et du prix du lait.

**La FDSEA porte ce projet aux niveaux régional et national, car il est un des leviers de demain pour les producteurs ! Les industriels coopératifs ou non, craignent la mise en**

œuvre de ce projet d'organisation. Ils tentent même de court-circuiter les représentants des producteurs auprès de l'État.

**La FDSEA les met en garde, la suppression des quotas ne rimera pas avec intégration !**

**La FDSEA a la volonté de construire une organisation économique renouvelée par, et pour les agriculteurs.**

### **Entremont-Alliance une transmission de l'entreprise s'impose**

4500 producteurs bretons livrent leur lait au groupe Entremont-Alliance. La situation financière de cette entreprise est complexe, du fait qu'une part importante du lait collecté est transformée en produit industriel (beurre et poudre), dont la valeur a chuté en 2008.

Depuis le mois d'avril, les producteurs sont très lourdement pénalisés, car l'entreprise ne respecte pas l'accord sur le prix du lait.

Par ailleurs, cette entreprise à l'avenir incertain est source d'inquiétude pour les producteurs. Quelle entreprise sera candidate à la reprise ? Quelles seront les conditions pour les éleveurs ?

Aussi, la section laitière de la FRSEA a accompagné la création de l'Association des Éleveurs de Bretagne Apporteurs de lait à Entremont Alliance (AEBEA). Cette association a pour objectif de fédérer et de représenter les producteurs auprès des dirigeants du groupe.

**La FDSEA exerce également une pression auprès du gouvernement et des dirigeants du groupe Entremont-Alliance pour qu'une solution de reprise pour les producteurs soit annoncée avant le 31 août, même si la reprise effective n'est que plus tard !**

**La FDSEA exige du groupe Entremont-Alliance, le paiement intégral de la dette aux producteurs. Le repreneur, doit lui, s'engager à payer le lait livré au niveau des accords !**

### **Légumes, des prix déconnectés des coûts de revient**

Les cours des légumes sont déprimés, tout comme le moral des producteurs ! Pour la plupart des produits, le prix de vente est inférieur au coût de revient.

**Les producteurs de tomates** sont plus particulièrement fragilisés par cette situation. En effet, les producteurs du nord de l'Europe inondent le marché français de la tomate à des prix dérisoires. La tomate pour eux n'est que le sous-produit de la production d'électricité issue de la cogénération. Les trésoreries des producteurs sont d'autant plus tendues que ces dernières années le coût de l'énergie a flambé.

## **Plans de campagne**

Dans un contexte tendu, Bruno Le Maire, Ministre de l'Agriculture, a annoncé cet été que les producteurs devront rembourser, dans un premier temps, 500 millions, puis dans un second temps, 700 millions d'euros d'aides, soi-disant indûment perçues ! Est-ce de la provocation ?

Ces aides de l'État, distribuées par l'Oniflhor de 1992 à 2002 (Office National Interprofessionnel des Fruits, des Légumes et de l'HORTiculture) via les « plans de campagne » ont soutenu les producteurs dans une décennie particulièrement agitée. **Il est fondamental de rappeler que ces aides ont été versées alors que l'ensemble des producteurs perdait de l'argent !**

**Ce n'est tout de même pas de la faute des producteurs, si le gouvernement n'a pas notifié ces aides à la Commission Européenne !**

**Ni les producteurs, ni les organisations de producteurs n'ont à rembourser une aide perçue sous prétexte que cela aurait pu être source de distorsions au niveau communautaire.** Les producteurs français ont toujours dû faire face à des **distorsions plus importantes, notamment sur le coût de la main-d'œuvre.** Ces distorsions de concurrence pénalisent encore, et toujours, les producteurs français.

**La FDSEA est choquée qu'un ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation tienne de tels propos et accepte de se plier aux injonctions de la Commission, dans un secteur pourtant très fragilisé.**

**La FDSEA demande au gouvernement de soutenir les producteurs en assumant ses responsabilités !**

## **Des lois franco-françaises sources de distorsions**

Malgré les nombreuses sollicitations et rencontres, la FDSEA est choquée par le manque de connaissance des élus sur les enjeux agricoles. Ils votent des lois sans évaluer en amont les conséquences économiques et sociales qu'elles peuvent avoir sur leur territoire.

**La taxe Borloo, une taxe sur le transport routier,** causera un préjudice majeur et sans précédent à notre économie régionale.

Un produit local pourra être taxé plus de 7 fois, alors que les produits importés ne le seront pas ! Une année de lobbying par le collectif des acteurs économiques bretons n'a permis, pour l'instant, que de réduire, et non de supprimer, une distorsion de concurrence supplémentaire !

**Les discussions ne sont pas closes, la FDSEA n'entend pas laisser le Gouvernement mettre à l'écart la Bretagne. Une nouvelle action du collectif, plus virulente que celle de la Gravelle, pourrait s'organiser rapidement si le ministre de l'Environnement, Jean-Louis Borloo, s'obstine dans sa décision.**

**Taxer les produits importés qui ne respectent pas nos attentes et nos règles en matière d'environnement paraît logique et équitable !**

**La taxe carbone poursuit le même objectif que la taxe Borloo : payer des permis carbone.** Cette nouvelle taxe sera très lourde à supporter pour le secteur agricole et le monde rural en particulier.

Cette taxe vise à payer un droit d'utilisation des énergies fossiles, et donc un droit supplémentaire à payer pour utiliser sa voiture. Par rapport à cette nouvelle taxe, nous ne serons pas tous égaux !

L'État s'acharnerait-il ? **Une fois de plus les agriculteurs et leurs familles seront des contributeurs nets.** Ils vivent pour des raisons professionnelles loin des centres de consommation et donc des systèmes de transports collectifs et disposent de très peu de services de proximité.

**La FNSEA a obtenu du gouvernement une future Loi de Modernisation de l'Agriculture (LMA),** grâce aux actions menées en juin dernier. Compte tenu de la situation explosive, **cette loi doit être une loi de sauvetage de l'agriculture !**

La FDSEA demande à tous les élus d'en faire un texte ambitieux pour une agriculture moderne, dynamique et durable. La FDSEA doit être l'interlocutrice privilégiée afin de mener ce chantier dans le respect des valeurs du monde agricole.

**Certaines structures économiques se présentent actuellement comme les représentants des paysans ! C'est tout simplement scandaleux ! La LMA doit être l'occasion de rééquilibrer les forces au sein des filières.**

### **La Loi de Modernisation de l'Économie**

Le samedi 13 juin, à l'issue des rencontres entre Michel Barnier, Luc Chatel, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs, il a été annoncé une accélération des travaux de l'observatoire des prix et des marges, avec la création d'une brigade de la DGCCRF pour contrôler les pratiques commerciales.

Dans le courant de l'été, il a été publié le résultat de l'enquête menée pour la viande porcine et les produits laitiers.

**La FDSEA est très perplexe quant aux résultats. En effet, la transparence des données concernant le secteur de la distribution est insuffisante. La FDSEA demande également que les marges des centrales d'achat soient détaillées.**

Par ailleurs, le Préfet de région s'était engagé en juin à obtenir des données complémentaires via les brigades de contrôles déployées ! **La FDSEA exige un retour des résultats obtenus par la DGCCRF!**

## Conclusion : Un État aux côtés des agriculteurs

---

La FDSEA demande que l'État, les pouvoirs publics et les élus jouent pleinement leur rôle pour une agriculture dynamique, diversifiée et créatrice de richesses.

L'État, les pouvoirs publics et les élus doivent :

- ✓ **Mettre en place une loi de modernisation de l'agriculture (LMA)** qui redonne de la compétitivité aux exploitations, oblige à une réelle organisation de la production, favorise une meilleure valorisation de la production agricole, clarifie les relations commerciales et protège le foncier agricole.
- ✓ **Favoriser la mise en place d'organisations de producteurs (OP) et d'associations d'organisations de producteurs (AOP)** à l'échelle géographique la plus pertinente (régional, interrégional, national, etc), qui donne la possibilité au maillon production de mettre en place des outils de gestion de marché et de négociation des prix. Les AOP sont essentielles pour redonner aux producteurs les moyens d'établir des rapports de force équitables au sein des filières. La FDSEA veillera à ce que ce ne soit pas les industriels qui décident de l'avenir du monde agricole !
- ✓ **Partager les risques des marchés non dépendants de la production** et accompagner financièrement le maillon production dans le fonctionnement des outils de gestion de marché, ainsi que ceux de gestion de crise.
- ✓ **Tenir ses engagements quant aux annonces sur la transparence des pratiques commerciales** entre les différents acteurs de la filière alimentaire (Observatoire des intrants, sanctions concernant les abus de pouvoir de la grande distribution).
- ✓ **Accompagner les producteurs pour compenser les distorsions de concurrence** et tout mettre en œuvre pour accélérer l'harmonisation des politiques européennes en matière sanitaire, environnementale, sociale et fiscale.
- ✓ **Valoriser et promouvoir la qualité environnementale du travail des agriculteurs bretons** et adapter la réglementation aux spécificités locales.
- ✓ **Éviter toute politique freinant la compétitivité économique et l'essor social au profit d'idéologies rétrogrades ou passéistes.**

La FDSEA demande aux élus, aux pouvoirs publics et à l'État d'accompagner les agriculteurs durablement afin qu'ils puissent **être acteurs de leur avenir et non la variable d'ajustement de la dérégulation du marché agricole européen, des industriels et de la grande distribution.**

La FDSEA ne compte pas seulement sur l'État et les pouvoirs publics pour sortir les producteurs de la crise, mais également sur ses propres forces vives, car nombreux sont les agriculteurs voulant aller de l'avant, animés par la passion de leur métier. Avec le nombre important de jeunes agriculteurs dans le département, la FDSEA est convaincue que l'agriculture finistérienne a les ressorts pour surmonter les difficultés actuelles. En témoignent les JA du Finistère qui organisent le 30 août prochain, l'AgriFête, la fête de l'agriculture, à Plonevez-du-Faou.